

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE ECONSTRUCTION

L'Administration communale de Troistorrents soumet à l'enquête publique, durant 30 jours, la demande d'autorisation de construire présentée par :

- Le requérant et propriétaire, M. Patrick Conrad, par Architecture Studio Lionel Chesaux Sàrl, en dérogation à la zone réservée, pour la transformation d'un chalet individuel classé monument culturel d'intégration au site. Ce projet se situe sur la parcelle 196, plan 3, au lieu-dit Fin des Perraz, coordonnées 2559483/1120081, en zone de moyenne densité.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles à l'encontre de cette demande doivent parvenir à l'Administration communale, par écrit et dûment motivées, par courrier (le timbre postal faisant foi).

L'Administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'art. 47 de la Loi sur les constructions concernant le délai et la forme.

Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Expiration du délai : 16 juillet 2024

Troistorrents, le 17 juin 2024

L'ADMINISTRATION COMMUNALE